Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Première rencontre bilatérale entre la HACA et la Rwanda Utilities Regulatory Authority

29 nov 2023

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle et le Directeur général de la Rwanda Utilities Regulatory Authority (RURA) ont tenu le 29 novembre 2023 à Kigali, une réunion dédiée à l'examen des possibilités de coopération bilatérale entre les deux instances de régulation. Lors de cette toute première réunion entre les deux parties, Mme Latifa Akharbach et M. Evariste Rugigana ont d'abord procédé à la présentation des mandats et missions spécifiques de chaque institution. Bien que la HACA soit une instance spécialisée dans la régulation de l'audiovisuel et la RURA, une institution de régulation multisectorielle (médias, énergie, télécommunications, transports, etc), les deux responsables ont convenu de la pertinence d'enclencher une dynamique d'échanges bilatéraux centrés sur la question de la régulation de l'audiovisuel et du numérique.

Lors de cette entrevue, la présidente de la HACA, également présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) pour la période 2023-2024, a saisi l'occasion pour informer son homologue rwandais sur les diverses réflexions collectives menées au sein de la plateforme continentale l'incitant à œuvrer à une implication effective de la RURA au sein de la grande famille africaine des régulateurs des médias.

A cet égard, M. Rugigana s’est dit disposé à renforcer la présence de son institution au sein du RIARC dont la RURA est officiellement membre d’autant plus qu’il envisage de renforcer l’action de l’autorité rwandaise dans le domaine de la régulation des médias.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B